

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR DENIS SASSOU-NGUESSO
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
A L'OCCASION DE LA Xième CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
DE L'UNION AFRICAINE**

Sharm El Sheikh (EGYPTE), 30 Juin – 1er Juillet 2008

**Excellence Monsieur le Président en exercice de l'Union Africaine,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'état et de
Gouvernement,
Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,
Monsieur le Président du Conseil Consultatif du Secrétariat Général des
Nations Unies pour l'Eau et l'Assainissement (UNSGAB),
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales et Régionales,
Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi d'abord de remercier notre frère, le Président Mohammed Hosni MOUBARAK et le peuple égyptien, pour l'accueil chaleureux et fraternel, ainsi que pour toutes les marques d'attention dont ma délégation et moi-même, sommes l'objet depuis notre arrivée dans cette belle ville d Sharm El Sheikh.

Nous avons choisi de consacrer la présente conférence à l'Eau et à l'Assainissement en Afrique. Il s'agit là d'une question majeure, essentielle et vitale, car la situation de la majorité des pays africains, tant en milieu urbain que rural demeure préoccupante, eu égard au faible taux d'accès de nos populations à l'eau et à l'assainissement.

Elle nous offre ainsi l'occasion d'évaluer les efforts de nos différents états dans la mise en œuvre de l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à savoir : « Assurer un environnement durable », dans lequel l'eau et l'assainissement occupent une place de choix.

Les statistiques, à ce sujet, donnent la mesure de la gravité de la situation sur le continent. Le rapport sur l'Afrique, publié à l'occasion du 4^{ème} forum mondial de l'eau tenu le 22 mars 2006 à Mexico, indique que plus de 300 millions d'africains n'ont pas accès à l'eau potable et

environ 313 millions de personnes sont privées de système d'assainissement.

Concernant l'Eau, seulement vingt cinq pays sont susceptibles d'atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement relatif à l'eau potable à l'horizon 2015, qui consiste à réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable.

S'agissant de l'Assainissement, la situation est beaucoup plus grave car seuls cinq pays africains sont susceptibles d'atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement.

Cette situation, qui interpelle directement les pays africains, les a conduit à se mobiliser et à prendre des engagements très importants en 2008, d'abord lors de la seconde Conférence Africaine sur l'Assainissement et l'Hygiène tenue en février 2008 à Durban, en adoptant une déclaration politique forte soutenue par un plan d'actions, ensuite à Tunis à l'occasion de la première Semaine Africaine de l'Eau en mars 2008, au cours de laquelle une déclaration de même nature a également été adoptée.

Il nous revient donc d'engager davantage nos énergies et allouer plus de ressources dans ces domaines.

**Excellences Monsieur le Président en exercice de l'Union Africaine,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'état et de
Gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs.**

La sous région Afrique Centrale, malgré son immense potentiel hydrographique, n'échappe pas aux problèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

C'est ainsi que, lors du Sommet des Chefs d'état et de Gouvernement de la Communauté Économique des états d'Afrique Centrale (CEEAC), tenu en 2006 à Brazzaville, les chefs d'état et de Gouvernement ont pris la résolution de mettre en place les structures de la **Gestion Intégrée des Ressources en Eau** et une unité de Coordination des questions de l'eau et d'assainissement dans la sous région.

Il est indéniable, en effet, que seule l'amélioration sensible de la gouvernance de l'eau et de l'assainissement, appuyée par des politiques associant durabilité et équité, soutenues par des financements conséquents provenant aussi bien des budgets des Etats que de l'appui de la Communauté Internationale, peuvent réellement permettre à notre Continent de sortir de cette situation.

Dans mon pays, la République du Congo, la couverture des services publics dans les deux secteurs de l'eau et de l'assainissement reste encore un défis à relever, en milieu urbain, périurbain et rural. Cependant, grâce aux investissements exceptionnels consentis par le Gouvernement depuis quelques années dans ces deux secteurs, des progrès sensibles sont enregistrés.

Par ailleurs, pour renforcer la gouvernance de ces deux secteurs vitaux, le Congo a engagé des actions au nombre desquels on peut citer :

- L'adoption, par le Gouvernement en l'an 2000, d'une lettre de politique sectorielle avec, pour objectif majeur, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des populations dans les meilleures conditions de prix, de quantité et de qualité ;
- La promulgation, en 2003, d'une loi portant transfert de compétences aux collectivités locales, dont celles relatives à la promotion des investissements en matière d'eau potable et d'assainissement ;
- La promulgation, en 2003, d'une loi cadre portant code de l'eau et consacrant la libéralisation du secteur de l'eau ;
- Le développement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- La mise en œuvre, par le Gouvernement, 'un important programme de construction des infrastructures d'eau et d'assainissement sur l'ensemble du territoire national.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des objectifs fixés par le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dans sa composante « eau potable et assainissement ».

Ce vaste programme dans lequel mon Gouvernement s'est investi, a besoin de l'appui des partenaires au développement et de la communauté financière internationale pour garantir son aboutissement heureux.

**Excellences Monsieur le Président en exercice de l'Union Africaine,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'état et de
Gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs.**

C'est le lieu de se féliciter du travail accompli par nos ministres en charge de l'eau et de l'assainissement au sein du Conseil des Ministres africains de l'eau (AMCOW) qui contribue à la promotion de la coopération régionale, le développement économique et social et l'éradication de la pauvreté en Afrique et dont mon pays a l'honneur d'assurer la présidence depuis mai 2007 pour un mandat de deux ans.

Je voudrais saisir cette opportunité pour saluer et exprimer le soutien de la République du Congo aux partenariats stratégiques initiés par l'AMCOW avec des Institutions telles que l'Union Européenne, les Organismes du Système des Nations Unies, le conseil Consultatif du Secrétariat Général des Nations Unies sur l'Eau et l'Assainissement, la Banque Africaine de Développement, le Partenariat Mondial de l'Eau, le Programme de la Banque Mondiale sur l'Eau et l'Assainissement.

De même, nous devrions tous appuyer également les cadres de collaboration initiés par l'AMCOW avec certains pays à l'instar des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Allemagne à travers l'Agence de Coopération Technique Allemande (GTZ), le Danemark par l'intermédiaire de l'Agence Danoise de Développement International (DANIDA), la République française par l'entremise de l'Agence Française de Développement (AFD) et le Canada à travers l'Agence Canadienne de Développement Industriel.

**Excellences Monsieur le Président en exercice de l'Union Africaine,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'état et de
Gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs.**

Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement africains, devons concrétiser notre engagement en apportant notre soutien à la mise en œuvre du Programme Opérationnel de la Facilité Africaine de l'Eau et au Fonctionnement de l'AMCOW dont l'articulation institutionnelle avec l'Union Africaine devrait aboutir à sa transformation en Comité Technique Spécialisé de cette Institution.

Il nous reste un défi majeur à relever, celui de la mise en œuvre des plans d'actions d'Addis Abeba, de Thekwini et de Tunis. Nos assises doivent déboucher sur une forte et claire volonté politique africaine et sur un engagement ferme au plan financier, afin de réaliser les investissements conséquents sans lesquels nous ne pouvons atteindre nos objectifs. La réalisation de ces plans appelle l'adhésion de nos partenaires au développement et l'implication de toutes les parties prenantes : les collectivités locales et la société civile ainsi que les organisations des Femmes et de la Jeunesse.

Je demeure convaincu que les dirigeants africains et toute la Communauté Internationale ici présents, sont mobilisés pour la mise en œuvre effective et urgente des décisions résultant de ce Sommet.

C'est au prix de cet engagement constant et d'un effort concerté que l'Afrique s'arrimera au train du développement.

Je vous remercie.